



Commission de l'éducation et de la formation

3142 - Autres actions éducatives et de formation

Accompagnement de l'expérimentation "Bonus énergie des collèges"

Rapport n° CP/2011/486

Service gestionnaire :

Direction des collèges et de l'éducation

Résumé :

Le Conseil Général a approuvé le principe de l'expérimentation du projet "Bonus Energie des collèges". Des collèges volontaires et les agents techniques bénéficient de l'accompagnement technique et pédagogique de sensibilisation aux économies d'énergie de l'Association "Alter-Alsace Energies". Une convention financière doit être conclue avec l'association qui accompagne les collèges

Lors de sa séance du 27 octobre 2008, le Conseil Général a approuvé le principe de l'expérimentation du projet « Bonus énergie des collèges ». Depuis septembre 2008, 6 collèges testent la démarche BONUS Energie au travers d'une action commune avec l'association Alter-Alsace Energies. Suite à un appel à projets à l'automne 2009, 5 collèges supplémentaires ont rejoint ce groupe expérimental.

A la rentrée 2011, 7 collèges poursuivront la démarche entamée et les agents techniques des collèges bénéficieront d'un accompagnement dans la maîtrise des systèmes de chauffage.

L'accompagnement technique et le travail pédagogique de sensibilisation des élèves et des usagers des collèges seront assurés par l'Association « Alter-Alsace Energies », qui sollicite une subvention de 13 400 euros pour l'année scolaire 2011/2012.

Je vous soumetts en annexe la convention financière à intervenir entre le Département et l'association Alter-Alsace Energies pour la soutenir dans son action d'accompagnement des collèges et des agents techniques des collèges dans la maîtrise des systèmes de chauffage.

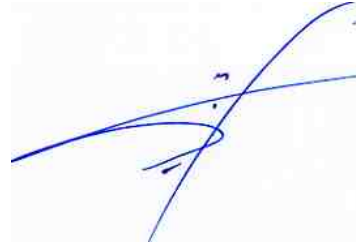
| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 34014 | 65-6574-28 | 51 000,00 € | 46 000,00 € | 3 400,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention financière, annexée au rapport, à intervenir entre le Département et l'association Alter-Alsace Energies.
Elle autorise par ailleurs son Président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL